

Antenne citoyenne

Résumé pour M. Morel / SATW

version 1.0 – 21 décembre 2011

Administration en ligne et antenne citoyenne

- Le programme d'administration en ligne vise à mettre à disposition du citoyen des prestations lui permettant d'interagir avec les services de l'administration, via un équipement informatique
- Ces dispositifs peuvent accroître la fracture numérique.

- Dans un contexte de dématérialisation de la relation Etat-citoyen et de détérioration des conditions de vie de certains concitoyens:
 - Besoin de renforcer la relation directe Etat-citoyen de manière "matérialisée" et humaine
 - Proposer une solution d'e-Inclusion afin d'améliorer l'appropriation des usages du numérique et des prestations électroniques
- ...en leur permettant d'accéder à une **Antenne citoyenne**

L'Antenne citoyenne, c'est...

- Un espace et une infrastructure d'animation et d'éducation à la culture du numérique ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives
- Un ensemble de services destinés à des personnes qui, par leur situation précaire (illettrisme, handicap, personnes âgées, faible niveau d'éducation, sans emploi, etc.), pourraient sinon être exclues de la société de l'information
- Un espace physique identifié avec des facilités d'accueil du public

Idée clé de la démarche

- Rapprocher l'administration cantonale et communale du citoyen et répondre aux besoins et aux usages:
 - C'est une démarche d'écoute des citoyens
 - C'est une démarche d'accompagnement autour des besoins en administration de la vie courante
 - Ce n'est pas une démarche "technologique" (cybercafé)

- Construire le projet en co-construction avec les partenaires: canton, Ville/commune, associations:
 - La Ville/commune est au cœur de la démarche
 - Le projet doit s'intégrer à la stratégie d'organisation de la Ville/commune

- Dispositif dynamique, souple, pragmatique et pilote:
 - En fonction de l'environnement d'implantation, apprendre de la mise en œuvre

- Bénéficiaire de ressources (financement d'équipements) et de coordination / RH suivant les besoins (via le programme AeL)

- Pérennisation à construire au cours du projet

Prochaines étapes

- Définir un objectif commun avec la Ville de Genève/commune
- Monter un groupe de projet Etat-Ville/commune pour construire ensemble la démarche
- Lancer le projet pilote